

# GRATTEPANCHE



Le larris

Le Conseil Municipal  
vous présente ses  
Meilleurs vœux  
Pour l'année 2002

I.P.N.S.

Décembre 2001 – N° 30



# Le mot du Maire

Malgré un début du siècle que je qualifierai de catastrophique, que ce soit sur le plan mondial, national ou départemental, avec ces événements effroyables à New-York, Toulouse ainsi que les catastrophes naturelles dans la Somme, pas si loin de chez nous, notre village, heureusement épargné, continue à vivre paisiblement et nous ne nous en plaignons pas.

Par vos suffrages et par l'absence d'opposition, vous nous avez renouvelé globalement votre confiance et je vous en remercie au nom de l'équipe municipale.

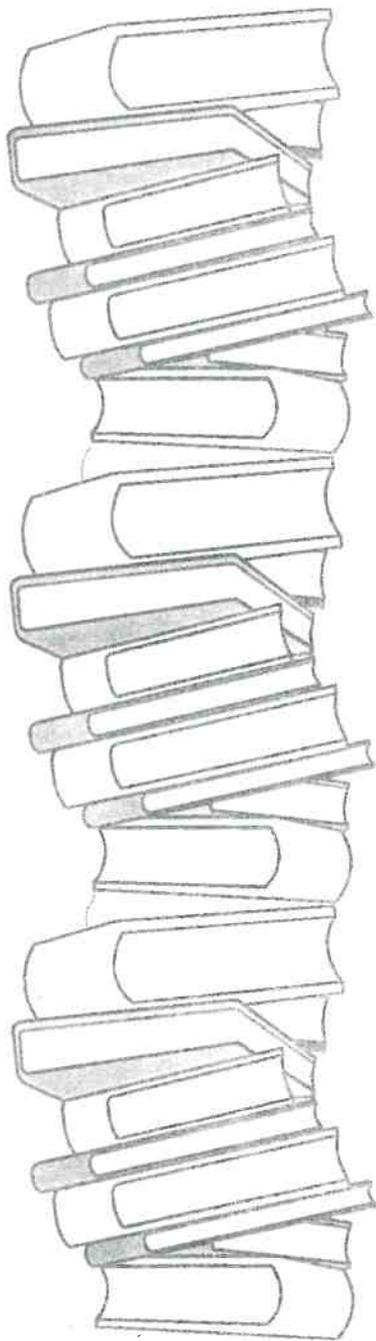
Le choix de notre Commune par le Conseil Régional, qui a abouti à la signature d'une charte en présence de Monsieur Charles Baur, constitue la preuve confirmée par les échos parus dans la presse que nos larris revêtent un intérêt particulier et que leur préservation en partenariat avec l'A.S.P.E.G., le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et Monsieur Philippe FLEURY, berger, n'est pas inutile.

L'année 2001 s'est imposée comme une année de réflexion avec de nombreux projets à la clé, projets qui demandent un choix quant aux priorités et aux orientations futures. Vous serez probablement amenés prochainement à exprimer votre position.

Pour l'année 2002, je vous adresse sincèrement tous mes vœux de santé et de bonheur au sein de votre famille et de notre village si sympathique.

M. NAVARRE Maurice

# Syndicats intercommunaux

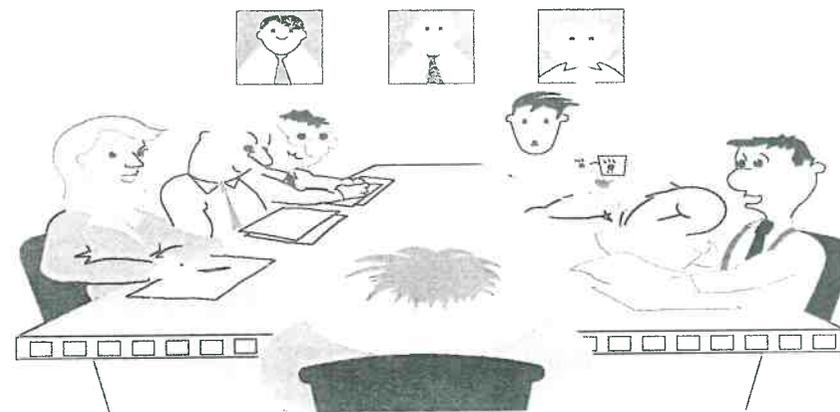


<i>Objet</i>	<i>Responsables</i>	<i>Membres des Commissions</i>
<i>SIVOM de Boves (Voirie et Aide sociale)</i>	<i>LECLERC Jean-Bernard</i>	<i>NAVARRE Maurice</i> <i>Suppléant : HERMANT Eric</i>
<i>Syndicat intercommunal scolaire (Grattepanche, Rumigny, Hébecourt)</i>	<i>BOURNAZEL Denise</i>	<i>NAVARRE Maurice</i> <i>LEVERT Alain</i>
<i>Electrification rurale du sud amiénois (SIER)</i>	<i>NAVARRE Jean-Claude</i>	<i>NAVARRE Denis</i> <i>Suppléants : HERMANT Eric</i> <i>BASSET Franck</i>
<i>Soins infirmiers à domicile (SISA)</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>	<i>PARMENTIER Sandrine</i>
<i>Eau (Grattepanche, Oresmaux, Essertaux, Flers sur Noye, Rogy, Fransures, Monsures, Saint-Sauflieu)</i>	<i>NAVARRE Denis</i>	<i>SOMMERMONT Jean-François</i> <i>NAVARRE Jean-Claude</i>
<i>Communauté de Communes du Sud Amiénois (Saint-Sauflieu, Hébecourt, Rumigny, Grattepanche, Estrées sur Noye, Remiencourt)</i>	<i>ROGER Betty</i>	<i>NAVARRE Maurice</i>
<i>Association du Pays du Trait Vert</i>	<i>ROGER Betty</i>	<i>LEVERT Alain</i>

# Commissions communales et administratives

Objet	Responsables	Membres des Commissions
Finances	NAVARRE Maurice	ROGER Betty BASSET Franck HERMANT Eric BOURNAZEL Denise LECLERC Jean-Bernard
Travaux, Urbanisme, Assainissement	LECLERC Jean-Bernard	BASSET Franck HERMANT Eric SOMMERMONT Jean-François NAVARRE Denis
Bulletin Municipal	NAVARRE Maurice	ROGER Betty LECLERC Jean-Bernard HERMANT Eric LEVERT Alain GOURGUECHON Francis
Vie au village (animations, fleurs, cérémonies, relations avec les jeunes et les personnes âgées)	ROGER Betty	SOMMERMONT Jean-François HERMANT Eric PARMENTIER Sandrine NAVARRE Denis
Location Salle des Fêtes	LECLERC Jean-Bernard (lundi) ROGER Betty (jeudi)	

Objet	Responsables	Membres des Commissions
Centre Communal d'action sociale 9 Représentants au total (les 4 autres membres étant nommés par le maire)	NAVARRE Maurice ROGER Betty	LECLERC Jean-Bernard NAVARRE Jean-Claude HERMANT Eric
Impôts	ROGER Betty	NAVARRE Maurice LECLERC Jean-Bernard HERMANT Eric BOURNAZEL Denise NAVARRE Jean-Claude
Révision de la liste électorale	NAVARRE Maurice	ROGER Betty BOURNAZEL Denise FLAMENT Jean-Pierre (Dél./Préfet)



# Le Budget 2001

Vous trouverez ci-dessous des extraits des délibérations de l'année 1999 concernant les finances locales.

## 1. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Les Conseillers ont décidé de reconduire les taux appliqués depuis 1996.

TAXES	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Habitation	17,00	15,00	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00
Foncier bâti	16,61	6,00	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00
Foncier non bâti	40,99	8,00	38,00	38,00	38,00	38,00	38,00	38,00
Professionnelle	9,20	9,20	9,20	9,20	9,20	9,20	9,20	9,20

## 2. COMPTE ADMINISTRATIF 2000

Sections	Réalisé N	A continuer	Totaux
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	693 107,99	-	693 107,99
Recettes	871 479,36	-	871 479,36
Résultat	178 371,37	-	178 371,37
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	570 413,55	49 734,00	620 147,55
Recettes	232 568,92	99 575,00	332 143,92
Résultat	-337 844,63	49 841,00	-288 003,63
<b>RESULTAT</b>	<b>-159 473,26</b>	<b>49 841,00</b>	<b>-109 632,26</b>

## 3. BUDGET UNIQUE 2001

Total / Programmes = 146 329 F.

- Mobilier Ecole	15 000 F.
- Adduction Eau Cimetière	12 000 F.
- Aménagement Salle des Fêtes	20 000 F.
- Aménagement Ruelle	12 000 F.
- Matériel Salle des Fêtes	19 904 F.
- Aménagement Logement	26 000 F.
- Aménagement Rue du Haut	20 743 F.
- Eclairage Rue d'Oresmaux	16 819 F.
- Panneaux de signalisation	3 863 F.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES

Charges à caractère général	162 050 F.
Charges de personnel	252 200 F.
Autres charges de gestion courante	350 900 F.
Charges financières	<u>24 950 F.</u>
<b>TOTAL</b>	<b>790 050 F.</b>

### RECETTES

Impôts et taxes	275 550 F.
Dotations, subventions et participations	474 000 F.
Autres produits de gestion courante	<u>40 400 F.</u>
<b>TOTAL</b>	<b>790 050 F.</b>

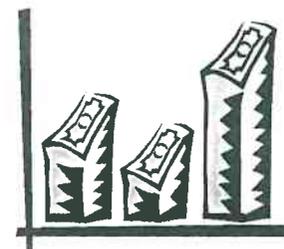
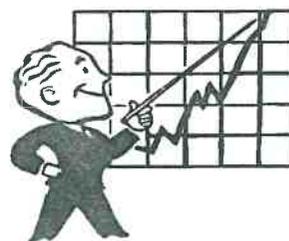
## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Programmes (Travaux et acquisitions)	146 329 F.
Emprunts	114 822 F.
Solde d'exécution reporté	<u>88 595 F.</u>
<b>TOTAL</b>	<b>349 746 F.</b>

### RECETTES

Subventions (Terrain de sport)	99 575 F.
Caution (Location du logement)	1 800 F.
Recettes financières (Remb./ TVA)	70 000 F.
Affectation du résultat 2000	<u>178 371 F.</u>
<b>TOTAL</b>	<b>349 746 F.</b>



# T r a v a u x

## Eclairage public

C'est avec satisfaction que nous avons constaté, cette année, l'extension du réseau électrique d'une partie de la rue d'Oresmaux (vers le terrain de sport), avec la pose de nouveaux candélabres esthétiques.

## Salle des Fêtes

Cette année a vu l'installation attendue avec impatience par les utilisateurs, d'un lave-vaisselle industriel (il ne faut au maximum que 4 minutes pour un lavage efficace)

Les personnes mettant la main à la pâte lors des diverses manifestations, telles que les repas organisés par la Société de Chasse, les repas proposés par le Comité des Fêtes, etc... apprécient à sa juste valeur l'investissement réalisé.

Le ravalement extérieur a été effectué par l'employé communal.

## Logement situé derrière le hangar communal

Afin d'offrir un peu plus de confort à l'occupant actuel, l'éclairage et un moyen de chauffage électrique ont été installés, en prévision de l'hiver. Les fenêtres seront également changées par la suite.

## Abri bus

Un nettoyage complet a été réalisé par l'ouvrier communal.

## Autres travaux (en cours ou à réaliser)

- Ravalement intérieur de la Salle des Fêtes et du couloir de l'école.
- Mise en place d'un passage protégé à proximité de l'abri bus afin de sécuriser la traversée des enfants fréquentant le Collège d'Ailly-sur-Noye.
- Mise à niveau de l'ancienne carrière dans la côte d'Estrées, avec plantation d'arbres.
- Le dossier relatif à l'effacement du réseau électrique de la Rue Principale et de la Rue de l'Eglise est bouclé. Le coût important restant à la charge de la Commune demande une étude financière qui sera menée prochainement.
- La toiture de la Salle des Fêtes sera refaite à neuf ; nous attendons quelques subventions.
- Le renforcement du réseau d'incendie vers le haut de la Rue de Saint-Sauflieu est également attendu avec impatience. Le dossier est entre les mains du Syndicat d'eau.

# Convention - Larris

Discours prononcé par M. le Maire le 10/07/2001

« Le choix de notre Commune pour la signature de la convention tripartite constitue, pour mes concitoyens et moi-même, un grand honneur, mais aussi la reconnaissance d'un travail bien concrétisé en matière d'environnement.

Le Conseil Municipal, en étroite collaboration avec l'A.S.P.E.G., a toujours été très attaché à la préservation de son patrimoine. Les larris sont devenus propriété communale lors du récent remembrement et un bail a été signé avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Ce plateau calcicole est le fleuron de notre village puisque de nombreux visiteurs ou randonneurs découvrent ce lieu et qu'on en parle même dans la presse nationale. Pour les nostalgiques, quel bonheur d'y voir un berger y faire pâturer ses moutons !

Mais d'autres richesses font de Grattepanche un village intéressant :

- Son église du 16<sup>e</sup> siècle qui a bénéficié d'une nouvelle couverture en 1986 puis d'une rénovation intérieure.
- Sa mare qui a dû être étanchée.
- Ses souterrains dont l'accès a été aménagé et qui sont ouverts au public lors des journées du patrimoine.
- Son puits, ses calvaires dont un reste à restaurer.
- Ses tranchées que l'on a sauvées de justesse par un échange de terrain alors qu'elles allaient être comblées.
- Son Tour de Ville en cours d'aménagement en un lieu de promenade.

Pour toutes ces valeurs, notre Commune a bénéficié d'un emploi-jeune. La préservation de ces biens a un coût et les aides de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général sont les bienvenues et

c'est l'occasion encore de les remercier.. Mais notre petit budget m'oblige à réclamer beaucoup plus.

Grattepanche a bien sûr sa propre identité qu'il entend conserver mais il s'ouvre vers l'extérieur notamment sur le plan intercommunal, le Syndicat Scolaire avec les communes de Rumigny et Hébecourt en est la preuve incontournable.

Permettant de conserver les écoles au sein de nos villages respectifs, il offre à nos enfants toutes les prestations nécessaires, à savoir le transport, la cantine, la garderie et un centre de loisirs. Ce regroupement va même plus loin puisqu'ensemble nous réalisons bal et feu d'artifices du 14 juillet ainsi que des sorties pour les aînés.

Au sein de la Communauté de Communes du Sud Amiénois, de nombreuses réalisations permettent d'accéder à une meilleure qualité de vie grâce aux aménagements de l'espace, la création d'une crèche à Hébecourt, d'une déchetterie pour végétaux à Rumigny, le tri sélectif dans chaque commune, les circuits de randonnée et le site internet.

Voilà pour la présentation de Grattepanche et je voudrais terminer en remerciant tout particulièrement l'équipe du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie avec laquelle j'ai personnellement grand plaisir à travailler.

En espérant que vous passerez un agréable moment là où il fait bon vivre, je vous remercie pour votre écoute attentive. »

NAVARRE M.



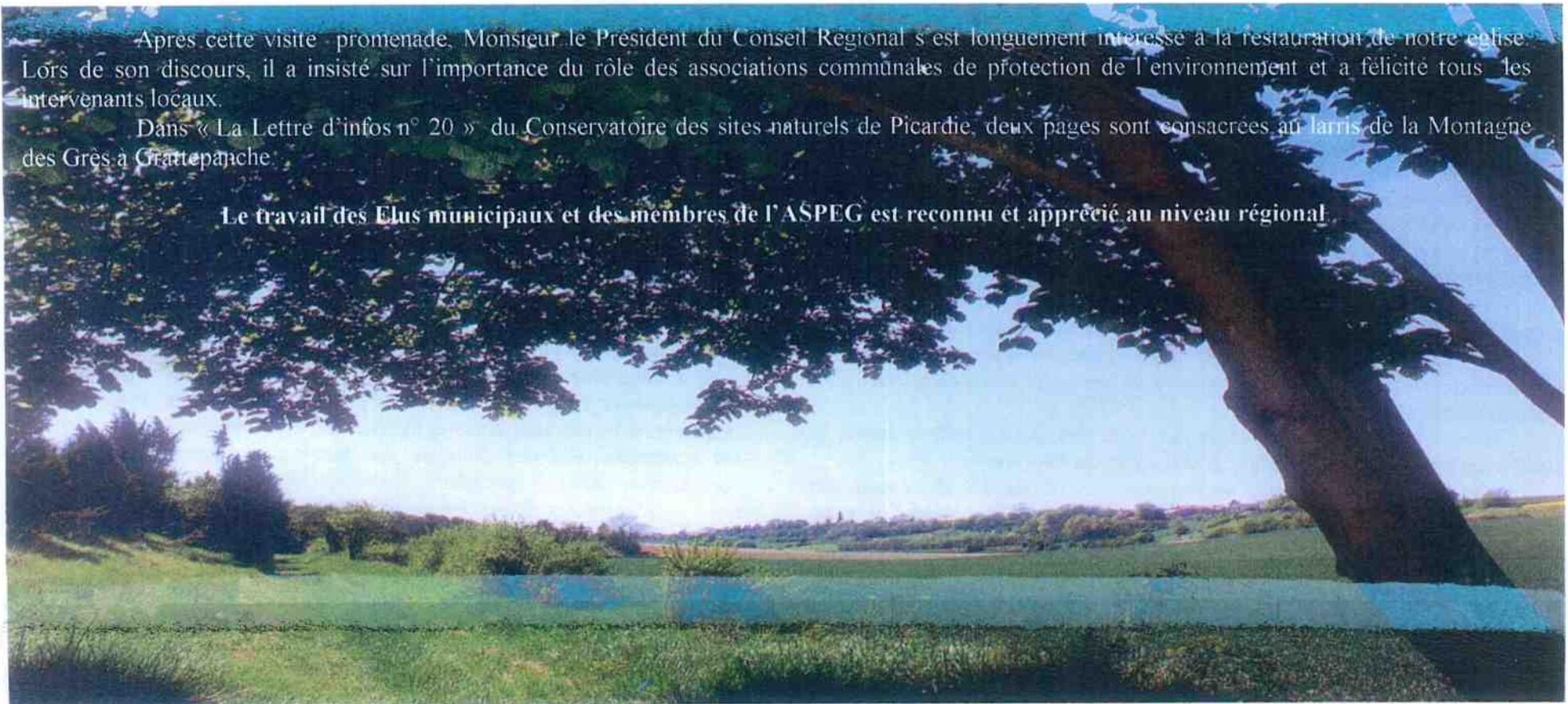
10  
Juillet  
2001



Après cette visite - promenade, Monsieur le Président du Conseil Regional s'est longuement intéressé à la restauration de notre église. Lors de son discours, il a insisté sur l'importance du rôle des associations communales de protection de l'environnement et a félicité tous les intervenants locaux.

Dans « La Lettre d'infos n° 20 » du Conservatoire des sites naturels de Picardie, deux pages sont consacrées au larris de la Montagne des Grès à Grattepanche.

**Le travail des Elus municipaux et des membres de l'ASPEG est reconnu et apprécié au niveau régional.**



# La Commune et l'ASPEG

## 20 MAI : *Randonnée pédestre et V.T.T*

Cette année, le Comité des Fêtes s'est joint à la Commune et à l'ASPEG pour l'organisation de la randonnée inscrite au programme des randonnées de la communauté de communes du sud amiénois. Cette nouvelle collaboration a permis d'organiser une randonnée VTT à la satisfaction de beaucoup de sportifs. Une journée très réussie.

## JUIN : *Recyclage des boues de station d'épuration* (lettre à tous les habitants du 29 mai)

Suite à l'enquête d'utilité publique qui c'est déroulée dans le département du 19 mai au 19 juin 2001, notre association a inscrit sur le cahier des doléances le texte suivant :

*« Le recyclage agricole des boues de station d'épuration est aujourd'hui la solution la plus adaptée dans l'état actuel de nos connaissances. C'est le procédé le plus écologique.*

*La visite de la station d'épuration « Seine aval » d'Achères qui traite une partie des eaux usées de la région parisienne m'a permis de suivre le processus complet de l'élaboration des boues destinées au recyclage en agriculture.*

*L'étude du dossier présenté par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération parisienne, soumis à l'enquête d'utilité publique, montre que nous avons l'assurance, du sérieux des analyses des boues produites dans cette usine, de leur traçabilité et des quantités à épandre sur chacune des parcelles.*

*Cependant nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes :*

*1° Comment va évoluer la législation concernant les taux admissibles des métaux lourds ? Ne seront-ils pas jugés excessifs voire dangereux dans quelques années ?*

*2° Avons-nous assez de recul pour affirmer que les métaux lourds ne pollueront pas la nappe phréatique à plus ou moins long terme ?*

*3° Les boues d'Achères ne représenteraient que 5% des boues, des composts et des déchets contenant des matières organiques ou des éléments minéraux, épandus sur le département. Alors, d'où viennent ces autres produits ? Comment sont-ils épandus ? Font-ils l'objet d'analyse ? Les quantités à l'hectare sont-elles respectées ? Y a-t-il eu enquête d'utilité publique pour tous ces produits ?*

*4° Les taux des métaux lourds contenus dans les boues provenant d'Achères sont-ils plus élevés que dans les boues provenant des autres stations d'épuration notamment celles de la Somme ?*

*Au regard de toutes ces questions, je pense qu'il est temps que la transparence soit de mise dans ce domaine aussi je profite de l'opportunité qui nous est donnée à travers cette enquête pour demander à Monsieur le Préfet que chaque citoyen puisse obtenir auprès de sa mairie tous les renseignements concernant les épandages sur sa commune quelle qu'en soit la provenance : n° des parcelles, nature, analyses et quantité des produits à épandre, analyses des sols, analyses des eaux etc..*

*Pour ce qui concerne les épandages des boues sur la Commune de Grattepanche prévus au dossier d'enquête d'utilité publique, je demande au cas où l'autorisation d'épandage serait accordée :*

*1° Que les boues, prévues pour les parcelles de la vallée saint Cyr (10 ha 20) ne soient pas stockées devant les Larris « lieu dit la montagne des grès », site remarquable classé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Ces larris, propriété communale, sont gérés par le Conservatoire des sites naturels de Picardie. Ils sont situés sur le parcours de la randonnée pédestre élaborée par notre association et font l'objet de nombreuses visites de spécialistes (botanistes, mycologues, ornithologues...)*

*2° Que les boues ne se soient pas épandues comme le précise la législation sur des parcelles en forte pente. Il semble que les parcelles de la vallée d'Estrées 1 (24 ha 63) et 2 (17 ha) et les parcelles du grand Bapaume (1ha 96) soient dans ce cas.*

*3° Que le résultat des analyses soit affiché en mairie. »*

# Un millier d'hectares sous surveillance

Extrait d' « Agir  
en Picardie n° 78 »

En dix ans, le Conservatoire des sites naturels de Picardie a constitué un réseau régional d'espaces naturels valorisés. L'Etat et le Conseil régional de Picardie l'accompagnent dans son développement.

Le Conservatoire des sites naturels de Picardie a été créé en 1989.

Cette association qui regroupe 500 membres bénévoles et qui est soutenue par les pouvoirs publics et les collectivités locales a pour vocation la conservation et la mise en valeur des richesses biologiques, écologiques et paysagères de la région afin d'en assurer la pérennité.

Qu'il en soit propriétaire, locataire ou simplement missionné par convention, le Conservatoire gère un millier d'hectares de milieux naturels : marais, étangs, dunes, landes, etc.

Appelés « larris » dans la Somme ou dans l'Oise et « savarts » dans l'Aisne, les coteaux calcaires ont perdu 99 % de leurs surfaces au cours du siècle dernier.

Ces paysages typiques avec pelouses rases abritent des espèces

de faune et de flore rares telles que les orchidées. C'est sur l'un de ces coteaux, à Grattepanche, dans la Somme, au milieu du thym, des orchidées ou des genévriers qu'une convention pluriannuelle sera signée entre l'Etat, le Conseil régional de Picardie et le Conservatoire dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région.

## 500 bénévoles pour la sauvegarde des sites naturels

Pour assurer l'entretien de son patrimoine naturel, le Conservatoire dispose d'une trentaine de salariés : scientifiques, spécialistes de la gestion des sites et techniciens de terrain.

Mais la réussite du Conservatoire réside aussi dans sa faculté d'associer les différents acteurs locaux : habitants, propriétaires, collectivi-

tés, chasseurs, agriculteurs ou forestiers, à la gestion des patrimoines naturels. Quand cela le permet et suivant les spécificités du lieu, on peut en effet en toute intelligence y chasser, y pêcher, s'y promener et y faire pâturer des animaux.

L'opération pilote de restauration de garennes à lapins à Saint-Aubin-Montenoy et à Saint-Aubin-Rivière, menée avec la Fédération des chasseurs de la Somme, intéressera tout autant les chasseurs que les promeneurs.

» FVW

Rens. : 03 22 89 63 96

PHOTOS : EMMANUEL GENÈS

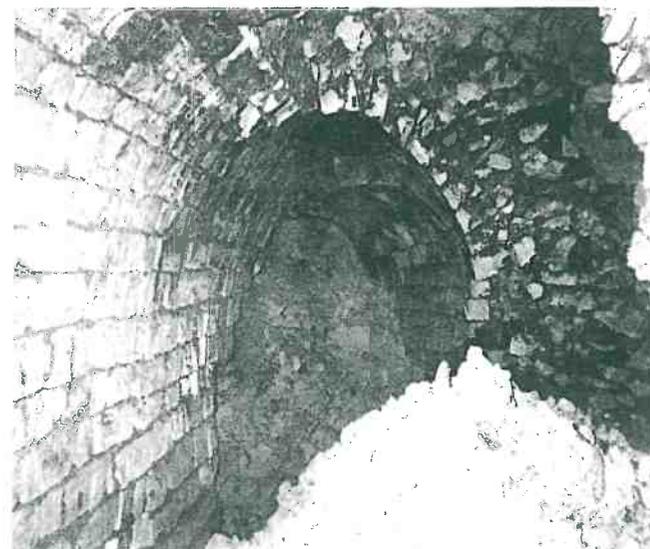


## 16/19/23/26 JUILLET : Exposition

Sur l'environnement... Elle a été proposée par le Conservatoire des sites naturels de Picardie et s'est déroulée à la Salle des Fêtes communale.

## 4 SEPTEMBRE : *Les souterrains*

Des spécialistes départementaux effectuant une visite de routine des nos souterrains ont constaté un éboulement très important au niveau de la première cheminée. La galerie est bouchée et dangereuse. En conséquence, lors de la réunion commune ASPEG / Conseil Municipal, il a été décidé de ne pas participer aux journées du Patrimoine. Pour une toute autre raison, ces journées ont été annulées à l'échelon national !



*Eboulis dans une des galeries des souterrains*

## 6 JUILLET : *Soirée chauves-souris*

Le temps n'était pas très favorable ce soir là et très peu de chauves-souris étaient au rendez-vous de cette promenade nocturne. Malgré cela, Monsieur HUET spécialiste des chauves souris, membre du Conservatoire des sites naturels de Picardie, muni d'un détecteur ultrason a pu nous en faire écouter quelques spécimens et donner toutes les explications.

Beaucoup d'amateurs s'étaient déplacés, la ballade fut courte et bien sûr quelque peu décevante. C'est la deuxième fois que nous organisons une sortie nocturne et que le temps n'est pas avec nous (tous les courageux qui ont fait la promenade il y a deux ans n'ont pas oublié). Faut-il persévérer ?

## 10 JUILLET : *Un événement important pour notre Commune*

### *Contrat de plan Etat/Région*

Le 10 juillet dernier, à Grattepanche (80) Christophe Lépine, Président du Conservatoire a signé officiellement une convention, dans le cadre du contrat de plan Etat/Région 2000/2006, avec le Président du Conseil Régional, Charles Baur, et le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Patrick Crézé. La collectivité s'engage ainsi à aider le Conservatoire :

- à poursuivre la constitution d'un réseau de sites naturels préservés et valorisés en partenariat étroit avec les usagers et décideurs locaux ;
- à conforter et à favoriser la mise en commun des connaissances sur le patrimoine biologique régional ;
- à développer des actions d'assistance technique auprès des tiers.



Dans la Salle des Fêtes de notre Commune a été signée une convention entre la Région Picardie, l'Etat et le Conservatoire des sites naturels de Picardie concernant la préservation de l'environnement.

Monsieur Charles BAUR, Président de la Région Picardie, Monsieur Christophe LEPINE, Président du Conservatoire des sites naturels de Picardie, Monsieur CREZET Secrétaire Général de la Préfecture, délégué à l'environnement, accompagnés de nombreuses personnalités s'étaient auparavant rendus sur les larris pour y dévoiler un panneau valorisant ce site exceptionnel.

Monsieur le Président de l'ASPEG a profité de l'occasion pour rappeler le rôle essentiel que notre association a joué dans la valorisation du patrimoine communal et ce dans un climat de parfaite entente avec les membres du Conseil Municipal.

*« La création de notre association « ASPEG » Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement Grattepanchois en 1986 s'est inscrite dans l'esprit de valorisation du village voulue par le conseil municipal de l'époque. Nous souhaitons tous que l'on parle de Grattepanche autrement qu'en faisant allusion au côté comique du nom. Notre collaboration avec le conseil municipal a toujours été et est toujours fructueuse et complémentaire. Bon nombre de nos actions sont proposées en commun. »*

*Notre intervention sur les larris a débuté dès 1987 après avoir obtenu l'autorisation des propriétaires. Avec l'aide de la société Linnéenne de Picardie puis quelques années plus tard avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie nous avons organisé :*

- plusieurs chantiers de débroussaillage
- plusieurs soirées de sensibilisation avec projection de diapositives sur la flore des coteaux calcaires
- des sorties botaniques à destination de tous
- des sorties spécifiques à destination des scolaires de notre regroupement pédagogique

- le pâturage des larris par les moutons d'un éleveur de Grattepanche.

*Notre association a également participé :*

- A la restauration de l'intérieur de l'église (plusieurs statues et le maître autel ont été restaurés par des bénévoles de l'ASPEG
- A l'aménagement de l'entrée des souterrains dans le cadre d'une opération de protection des chauves-souris.
- A la réalisation d'un circuit de randonnée sur le territoire, circuit proposé par la communauté de communes du sud Amiénois.

- Aux journées du Patrimoine avec le Trait Vert

*Elle a également édité un ouvrage de 90 pages sur Grattepanche. Tous les exemplaires (250) ont été vendus au profit de l'association.*

*Aujourd'hui nous sommes heureux de voir notre travail reconnu puisque vous avez choisi Grattepanche pour la signature de la convention entre l'Etat, la Région Picardie et le Conservatoire. »*

HANIN J.-C.

# Et l'école... en 2001

## Banquet géant et maxi coups de soleil

Quand les trois petites communes fêtent leurs écoles, cela fait toujours un grand rassemblement festif.

Réunis à Grattepanche, les écoliers des trois villages, y sont allés de leurs prestations. Ils ont aussi présenté une exposition de leurs travaux et de leurs vacances studieuses à Kersaliou. Puis, le plateau sportif du village a donné

place à un banquet géant. Sous les barnums, des centaines de convives des trois villages s'étaient rassemblées. Il fallait être téméraire pour tenir les barbecues, leur chaleur ajoutant à la canicule ambiante. Et entre taboulé, brochettes de bœuf ou de porc, merguez et frites, le choix de restauration était grand. L'après-midi a été consacré à divers jeux, l'un consistant à éviter les coups de soleil, beaucoup n'y ont pas échappé. *(Courrier Picard)*



## FETE DE L'ECOLE



Première fête de l'école sur le terrain de sport et de loisirs

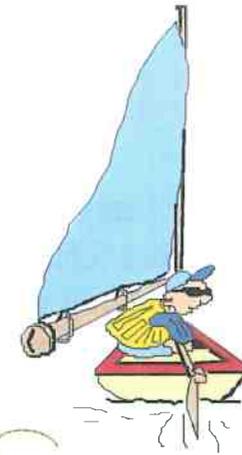
*Merci aux bénévoles qui encadrent les enfants et au Syndicat Scolaire de nous transporter. F.G*

# La Bretagne, en coup de vent

Ils s'en souviendront longtemps les enfants des trois communes de Gratepanche, Hélicourt et Romigny de leur semaine en Bretagne. Cinquante-deux élèves des cours élémentaires et moyens, les enseignants, Sylvie et Christelle les accompagnatrices sont prêts à repartir. Du 14 au 19 mai, un aller et retour de la Somme au Finistère c'est riche et court à la fois.

Le château de Kersaliou en pays de Léon, les visites à l'aquarium d'Orléans-sur-Mer, l'arsenal de Brest, le tour de l'île de Batz en bateau, le Mont-Saint-Michel au retour et les soirées, sont autant de souvenirs engrangés qui se distillent dans le travail quotidien, une manière de prolonger ces belles vacances.

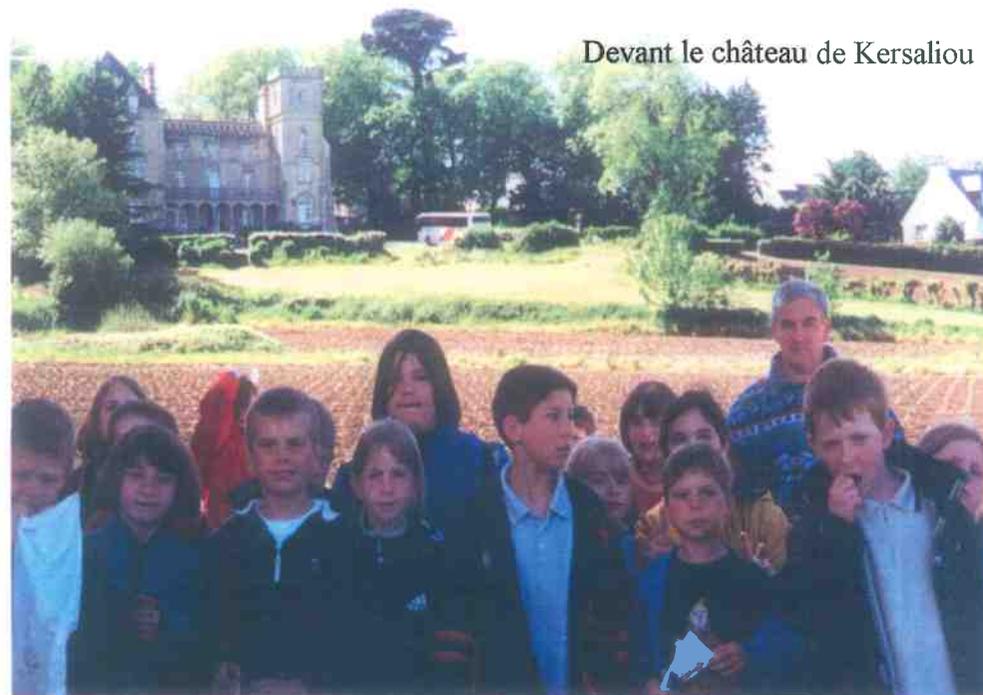
*Extrait du  
Courrier Picard*



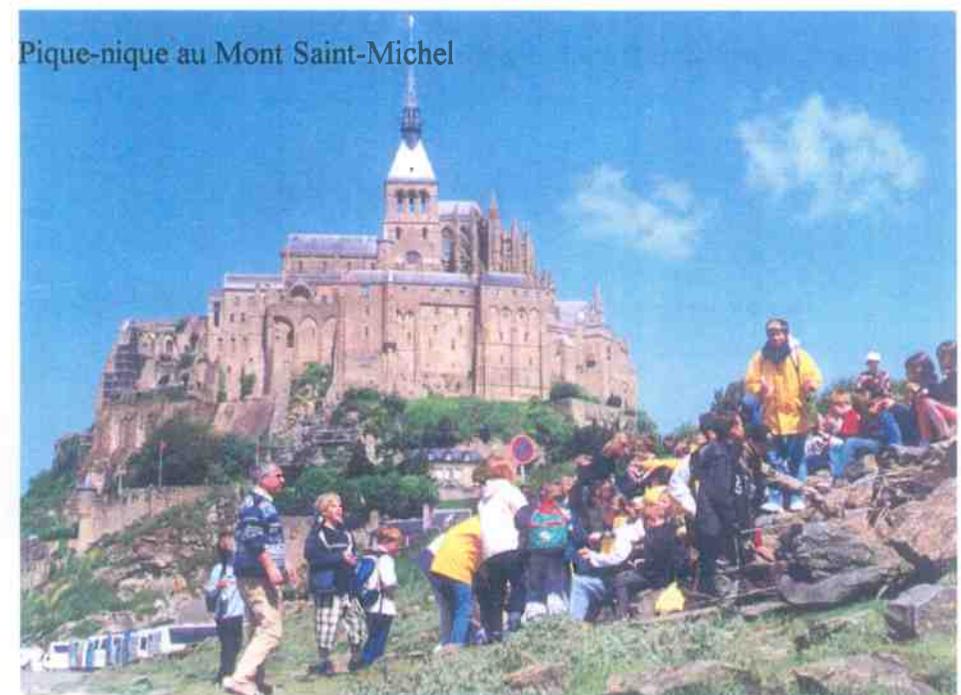
Séjour en  
Bretagne



Cantine à Kersaliou



Devant le château de Kersaliou



Pique-nique au Mont Saint-Michel

Selon un sondage\*, les 8-11 ans n'utilisent pas seulement Internet pour préparer des exposés. Loin s'en faut. Ce qu'ils préfèrent, ce sont les e-mails. Parmi les utilisateurs d'Internet, 3 enfants sur 4 en envoient souvent, ou très souvent.

Ensuite, ils participent à des "chats", où l'on dialogue par écrit et en direct avec d'autres internautes.

Les sujets de conversation sont alors à peu près les mêmes que dans la cour de récréation : les copains, les jeux vidéo... Sauf qu'il est toujours plus facile de parler de soi quand personne ne nous regarde. Internet,



Angéline, Vincent, Mélina, Rémi et Kévin font partie des élèves qui se retrouvent parfois devant le clavier pour, notamment, rechercher des documents sur CD ou sur Internet...

F.G.

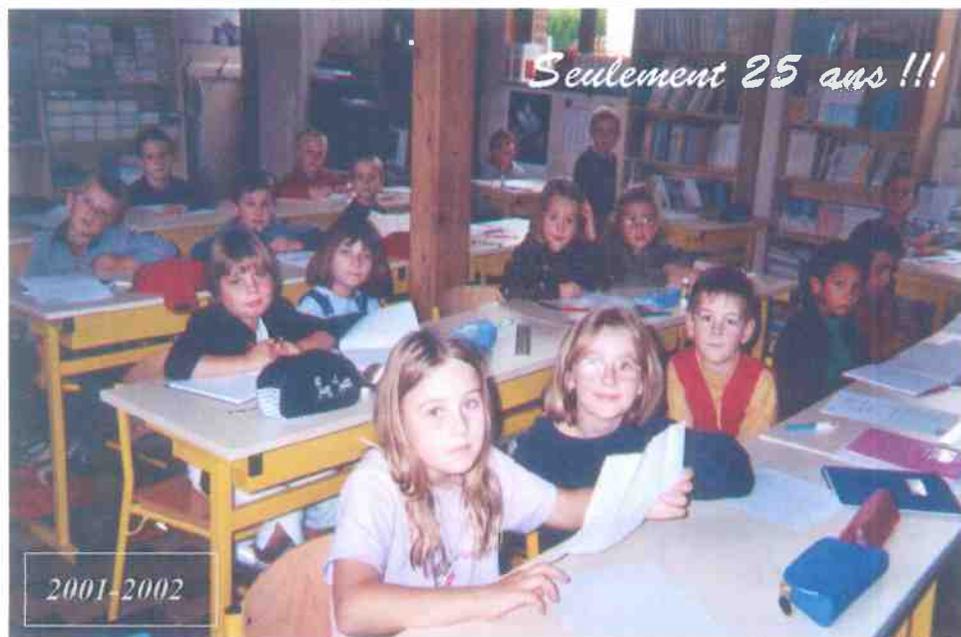


*Depuis quelques mois, la classe de Grattepanche est reliée à Internet. Cela permet aux enfants de s'habituer peu à peu à cet outil. Entre autre, ils s'initient au courrier électronique et recherchent des documents pour élaborer ou illustrer des thèmes qu'ils ont choisis et qu'ils présentent à leurs camarades chacun leur tour. Ce moyen de communication moderne a permis notamment d'éditer une histoire que les enfants du CE et CM avaient écrite en commun.*

*Vous pouvez nous laisser des messages à l'adresse suivante*

***ecole.grattepanche@libertysurf.fr***

# Souvenirs...



# Syndicat Scolaire



Le Syndicat Scolaire a investi cette année dans un nouveau bus, plus confortable, plus spacieux...



# de Grattepanche - Rumigny - Hébécourt

## Le mot de la Présidente

J'ai été élue présidente du Syndicat Scolaire le 19 avril. Voici la composition des 4 commissions créées par le Comité Syndical :

### Gestion Administrative et Financière :

Denise BOURNAZEL  
François DELECOLLE  
Maurice NAVARRE  
Francine DESPLANCHES

### Communication :

Gilles LEROUX  
Marie-Claude BOUTIN  
Alain LEVERT  
Pascal SEVRETTE

### Gestion du personnel :

François DELECOLLE  
Denise BOURNAZEL  
Gilles LEROUX

### Animation :

Pascal SEVRETTE  
Cendra EL MEJJATI  
Alain LEVERT

Le Syndicat Scolaire accueille, pour l'année scolaire 2001-2002, 105 enfants \* (dont 26 Grattepanchois) :

Maternelle (Hébécourt) : 31

Cours élémentaire 1 et 2 (Grattepanche) : 23

Grande section-Cours préparatoire (Rumigny) : 26

Cours moyen 1 et 2 (Rumigny) : 25

Chaque jour, une trentaine d'enfants sont accueillis à la garderie et 65 repas sont servis à la Cantine de Rumigny.

Toute l'équipe du Syndicat travaille et s'investit pour le bien être des enfants.

Les membres du Syndicat Scolaire vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux.

\* Chiffre de la rentrée 2001-2002

Denise BOURNAZEL

# Sivom de Boves

Au cours de l'année 2001, de nouvelles orientations ont été adoptées. Dans la mesure où il n'est plus possible aux Communes d'effectuer des travaux de voirie, y compris l'entretien, le SIVOM assurera désormais la totalité des travaux, avec pour conséquence, une augmentation des cotisations pour les Communes adhérentes.

Pour les Communes appartenant à la Communauté d'agglomérations Amiens Métropole, la compétence consentie au SIVOM ne s'exerce que sur les voies ne relevant pas de l'intérêt communautaire défini par l'itinéraire des bus.

Concernant l'entretien des voies communales, des pots d'enrobé à froid pour la réparation des nids de poule ont été achetés et livrés dans chaque village.

Des aménagements de sécurité sont programmés dont notamment le projet de notre Commune au niveau de l'arrêt de bus avec passage pour piétons.

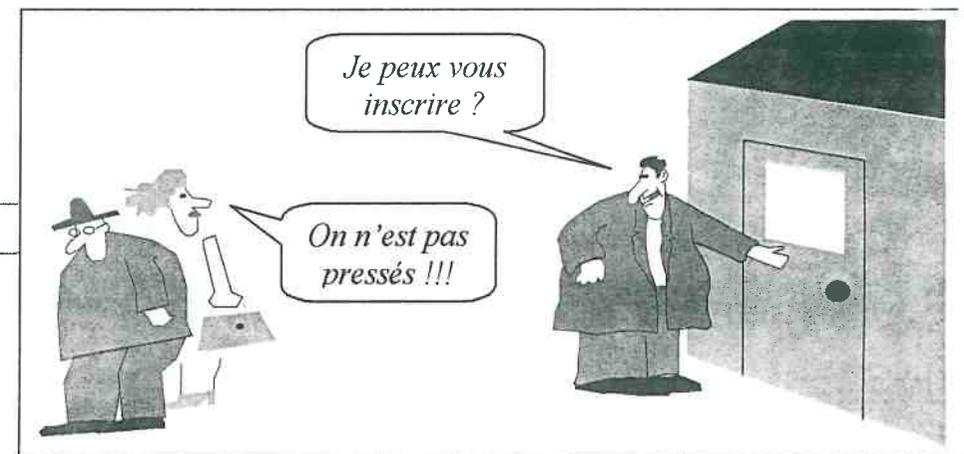
La programmation des travaux de voirie 2001 se trouve bloquée dans la mesure où les autres intervenants accusent du retard et reportent ces travaux en 2002.

Ce décalage ne favorise pas notre village qui est en bout de liste pour bénéficier de travaux.

Toujours la même ombre au tableau pour notre municipalité qui supporte des cotisations sur la longueur des voies communales qui est importante et empruntée par tous.

*A l'initiative du SIVOM, l'implantation d'une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) est à l'étude et le dossier est bien avancé.*

*La Commune de Saint-Saulieu possède toutes les structures nécessaires pour recevoir cet établissement.*



# Communauté de Communes du Sud Amiénois

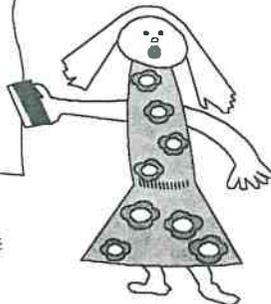
La crèche, installée à Hébecourt (en face de l'école maternelle) dans le cadre des actions menées par la Communauté de Communes du Sud Amiénois, a ouvert ses portes le 8 octobre 2001. Elle a été inaugurée le vendredi 23 novembre et une opération porte ouverte s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2001. Elle a une capacité d'accueil de 20 enfants de 2 mois à 6 ans, dans ce nombre sont compris les enfants gardés en halte-garderie.

La halte garderie prend en charge vos enfants de 2 mois à 6 ans, occasionnellement et suivant les disponibilités. En effet, le temps d'un rendez-vous, pendant vos courses..., vous pouvez laisser vos enfants en garde, en ayant pris soin, au préalable, de prendre contact avec la directrice ou la directrice adjointe afin d'inscrire à l'avance votre petit, suivant les disponibilités de ce jour-là. Ce service vous sera facturé dans les conditions énumérées ci-dessous.

Les horaires de la crèche sont de 7 H. à 19 H. Quant aux tarifs, ils sont calculés sur une base C.A.F.

La halte-garderie est ouverte de 8 H. à 18 H. et les tarifs sont les suivants :

1 heure	: 2€	(13,12 F)
4 heures	: 6€	(39,36 F)
8 heures	: 12€	(78,71 F)
Repas	: 3€	(19,68 F)



## Le personnel se compose ainsi :

- Une Directrice - Infirmière Puéricultrice  
Mademoiselle MAILLE Odile de Rumigny
- Une Directrice Adjointe - Educatrice de Jeunes Enfants
- Deux Auxiliaires de Puériculture  
Mademoiselle GILLES Estelle d'Amiens  
Madame JEROME Brigitte d'Oresmaux
- Un Agent d'entretien  
Madame BONNENFANT Marie-Claire de Saint-Sauflieu
- Deux Agents Multi-Accueil /Animation (Emplois Jeunes)  
Mademoiselle VALENCOURT Lyne de Saint-Sauflieu  
Mademoiselle PONCHANT Aurélie de Saint-Sauflieu

Pour toute inscription ou demande de renseignements, vous pouvez contacter la Directrice ou la Directrice Adjointe au **03-22-42-34-81**.



La crèche est située à Hébecourt en face de l'école maternelle

# Société de Chasse

---

La Société de Chasse est présidée par Monsieur Jean-Louis VASSEUR. Ce ne sont pas moins de 41 sociétaires dont 21 originaires ou habitant Grattepanche qui, tous les dimanches, dès l'ouverture générale, arpentent le territoire.

Ces chasseurs participent également au comptage de printemps, afin d'obtenir une vue estimative de la faune pour la future saison.

La société ayant droit à 2 bracelets « Chevreuil » et 1 bracelet « Sanglier » se réunit au cours d'un repas commun vers le début février afin de partager ensemble, un repas « chevreuil » des plus conviviaux.

Les chasseurs n'habitant pas sur place peuvent se restaurer, tous les dimanches, à « La Détente », grâce au dévouement de deux épouses de chasseurs qui ne ménagent pas leur peine afin de satisfaire tout le monde.

Tous les ans, il y a également le « Cochon », repas traditionnel qui se déroule début novembre et auquel une centaine de personnes vient partager un moment de convivialité.



J-B. LECLERC

---

# Comité des Fêtes

---



Les doyens de la Commune ont honoré le repas préparé par des bénévoles du Comité des Fêtes



Photo de famille devant l'église du village

# Comité des Fêtes

*Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2002.*

*L'année qui s'est écoulée nous a permis d'innover en proposant des manifestations originales ; parmi elles, une chasse à l'œuf a rassemblé les enfants du village à Pâques.*

*Malgré un temps maussade, la fête locale a réuni une grande partie de la population. ; nous remercions les bénévoles qui ont donné leur temps afin de nous aider.*

*Nous espérons que les manifestations que nous avons organisées vous ont plu ; nous souhaitons que celles à venir vous plairont autant et que vous viendrez toujours aussi nombreux !*



## Programme des festivités prévues pour le début de l'année 2002

23 février : Fondue

17 mars : Randonnée V.T.T et pédestre

1<sup>er</sup> avril : chasse à l'œuf

27 avril : Repas des aînés

22, 23 et 24 juin : Fête du village et rêderie

13 juillet : Feu d'artifices à Hébecourt

# Passage à l'Euro



(3279,79 F)



(1311,91 F)



(655,96 F)



(327,98 F)



(131,19 F)



(65,60 F)



(32,80 F)

## Les dates «clés» du passage à l'EURO

15 décembre 2001

*Vente de pièces de monnaie euro par les banques aux particuliers.*  
(Sachets de 40 pièces en euros vendus 100 Fr. soit 15,24 euros)

1<sup>er</sup> janvier 2002

*L'euro est la monnaie unique pour la zone euro.*  
(Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-bas, Portugal)  
*Le franc peut continuer à être utilisé (uniquement les pièces et les billets.)*  
(la monnaie vous sera rendue exclusivement en euro)  
*Carte bancaire :* Depuis 1999, on peut payer en francs ou en euros avec sa carte bancaire habituelle,  
Il n'est donc pas nécessaire de changer ou de modifier la carte même après 2002

17 février 2002

*Dernier jour d'utilisation de la monnaie franc.*  
(Les pièces et billets restants peuvent être échangés dans les banques, caisses d'épargne et bureaux de poste)

30 juin 2002

*Dernier jour de change dans les banques ordinaires*  
Ensuite, la vieille monnaie pourra être changée à la banque de France uniquement,  
Jusqu'au 30 juin 2005 pour les pièces et 30 juin 2012 pour les billets.

(13,12 F)



(6,56 F)



(3,28 F)



(1,31 F)



(66 centimes)  
de franc



(33 centimes)  
de franc



(13 centimes)  
de franc



(7 centimes)  
de franc



# 290 millions d'Européens vont utiliser l'euro

Il existe 8 pièces euro et 7 billets :

- Des pièces de 1 euro, 2 euros, 1 centime, 2, 5, 10, 20 et 50 centimes, elles comporteront une face européenne et une face nationale rappelant leur pays d'émission. Les pièces sont valables dans tous les pays de la zone euro.
- Des billets de 5 euros, 10 euros, 20 euros, 50 euros, 100 euros, 500 euros qui seront identiques pour tous les pays.

Le taux de conversion euro/franc comporte 5 chiffres après la virgule : 6,55957. Le résultat final d'une opération de conversion est arrondi au centième le plus proche.

- Si le troisième chiffre après la virgule est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centième supérieur.
- Si le troisième chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centième inférieur.

Sur l'ensemble de la zone euro, 50 milliards de pièces et 14,5 milliards de billets doivent être fabriqués. La France doit fabriquer 7,6 milliards de pièces et 2,5 milliards de billets pour couvrir ses besoins.

En France, les pièces sont frappées par la Direction des monnaies et médailles. L'usine de Pressac (Gironde) produit 10 à 11 millions de pièces par jour. L'imprimerie de la Banque de France à Chamallières (Auvergne) est en charge de l'impression des billets.

Le mot euro respecte les mêmes règles grammaticales que le mot franc, et s'accorde donc au pluriel. Cependant le mot euro figurera sans S sur les pièces et les billets pour que son orthographe soit la même dans tous les pays de la zone euro.



*Une réunion d'information bien suivie par les futurs utilisateurs de l'euro.*





Direction Régionale  
1 rue Vincent Aouf  
80040 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03 22 97 32 00  
Fax : 03 22 97 32 01

Commune : Grattepanche

Code Géographique : 80387

# Fiche Profil

Population sans doubles comptes 1999 : 269

Superficie (en km<sup>2</sup>) : 6

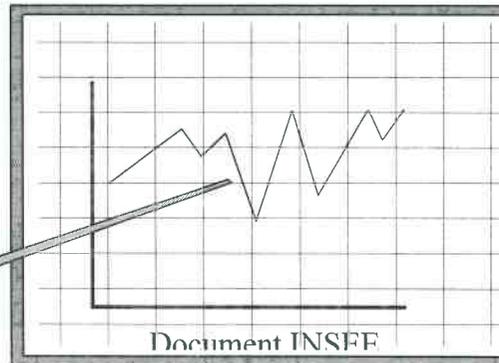
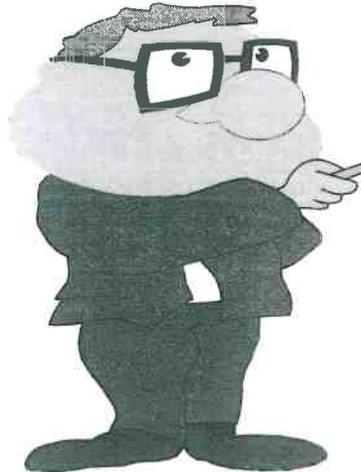
Densité en 1999 (hab/km<sup>2</sup>) : 42

Distance de la commune (en km) :

- à la préfecture : 13

- à la sous-préfecture : 13

- au chef-lieu de canton : 13

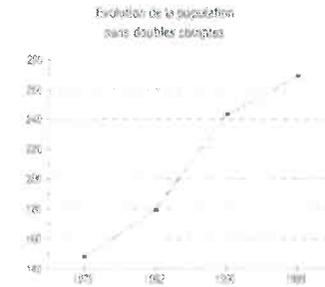


## Population

### Evolution de la population

	1975	1982	1990	1999
Population sans doubles comptes	148	179	243	269

Source : INSEE. Recensements de la population (dénombrements)

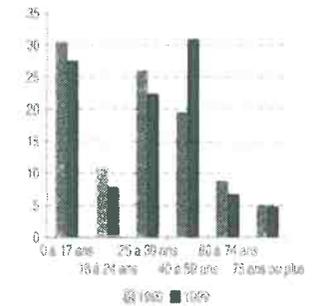


### Structure par âge de la population

	1990		1999	
	nombre	%	nombre	%
0 à 17 ans	74	30,5	74	27,5
18 à 24 ans	28	10,7	21	7,8
25 à 39 ans	63	25,9	60	22,3
40 à 59 ans	47	19,3	88	30,9
60 à 74 ans	21	8,6	18	6,7
75 ans ou plus	12	4,9	13	4,8
<b>Ensemble</b>	<b>243</b>	<b>100,0</b>	<b>259</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE. Recensements de la population (1990-éploration exhaustive et 1999-éploration principale)

### Classes d'âge en 1990 et 1999

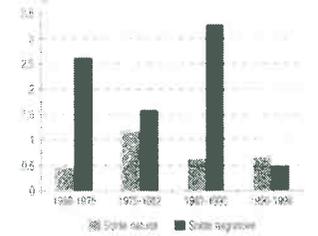


### Evolution démographique

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	15	10	23	27
Décès	11	6	13	12
Solde naturel	4	13	10	15
Solde migratoire	24	18	54	11
Variation totale	28	31	64	26

Source : INSEE. Recensements de la population (dénombrements, En-civil)

### Composantes du solde de migration (le population (taux en moyenne))



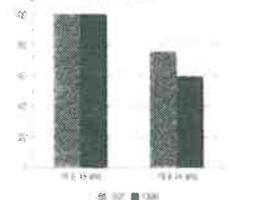
### Population scolarisée par âge en 1990 et 1999

	1990		1999	
	Ensemble	% scolarisé	Ensemble	% scolarisé
3 à 6 ans*	0/0	0/0	12	83,3
16 à 18 ans	12	100,0	13	100,0
19 à 24 ans	18	75,0	17	58,8

Source : INSEE. Recensements de la population (1990-tout âge au 14 et 1999-éploration exhaustive)

\* cette donnée n'est pas disponible au recensement de 1950

### Taux de scolarisation en 1990 et 1999



# Activité

## Etablissements au 1er janvier 1999

	Etablissements
Industries manufacturières	0
Construction	2
Commerce	0
Autres services marchands	2
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>

Source : INSEE, fichier SIRENE (champs ICS)

## Evolution des demandes d'emploi en fin de mois (catégorie 1)

	Ensemble	dont : - de 25 ans (en %)	dont : 50 ans ou + (en %)	dont : femmes (en %)	dont : CLD (en %)
au 30.09.95	8	12,5	29,0	50,0	32,5
au 30.09.96	12	33,3	16,7	41,7	41,7
au 30.09.97	11	27,3	27,3	45,5	36,4
au 30.09.98	10	40,0	20,0	70,0	50,0
au 30.09.99	10	40,0	20,0	60,0	60,0
au 30.09.00	10	50,0	20,0	60,0	60,0

Source : Agence Nationale pour l'Emploi

## Actifs ayant un emploi par statut en 1999

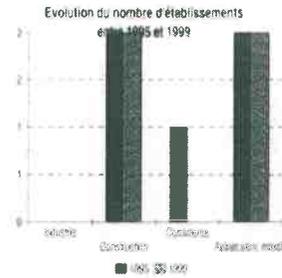
	Ensemble	Hommes	Femmes
Salariés	113	60	53
Apprentis sous contrat	2	2	0
Placés par une agence d'intérim	3	3	0
Emplois aidés (CES, emploi-jeune...)	2	1	1
Stagiaires rémunérés (SIFE...)	1	0	1
CDD (y.c. contrats courts, saisonniers...)	4	3	1
Titulaires de la Fonction Publique	39	17	20
Contrats (ou emplois) durée déterminée	64	34	30
Non salariés	11	9	2
<b>Ensemble</b>	<b>124</b>	<b>69</b>	<b>55</b>

Source : Insee, Recensements de la population (exploitation principale)

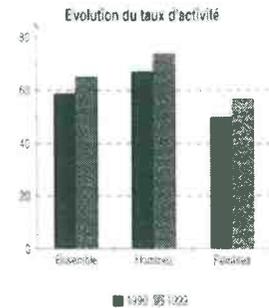
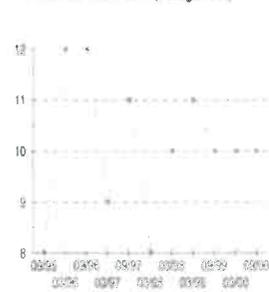
## Actifs ayant un emploi

	1990	1999
Actifs ayant un emploi	101	124
dont : travaillent et résident dans la même commune	16	14

Source : Insee, Recensements de la population (1990-exploitation exhaustive et 1999-exploitation principale)



Evolution des DEFM (catégorie 1)

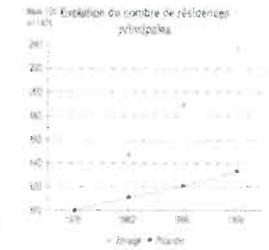


# Ménage

## Parcs de logements

	1990	1999
Résidences principales	72	69
Résidences secondaires (*)	3	5
Logements vacants	4	1
<b>Ensemble</b>	<b>79</b>	<b>94</b>

(\*) y.c. logements occasionnels



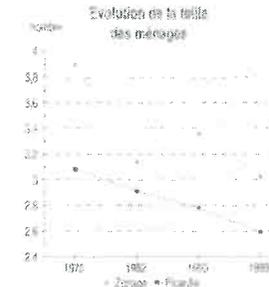
## Résidences principales selon l'année d'achèvement en 1999

	Ensemble	Statut d'occupation		
		dont : propriétaires	dont : locataires HLM	dont : locataires non HLM
Avant 1915	16	14	0	1
De 1915 à 1948	3	3	0	0
De 1949 à 1974	12	10	0	2
De 1975 à 1999	42	37	0	4
1990 et plus	16	15	0	1
<b>Ensemble</b>	<b>69</b>	<b>79</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

## Ménages selon la taille

Ménages composés de	Ménages			
	1990		1999	
	Nombre	%	Nombre	%
1 personne	5	8,9	14	15,7
2 personnes	15	20,8	26	31,5
3 personnes	16	25,0	11	12,4
4 personnes	22	30,6	17	19,1
5 personnes	9	12,5	17	19,1
6 personnes et +	3	4,2	2	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>72</b>	<b>100,0</b>	<b>69</b>	<b>100,0</b>

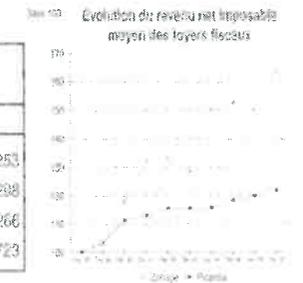
Source : Insee, Recensements de la population (1990-exploitation exhaustive et 1999-exploitation principale)



## Fiscalité

	Foyers fiscaux	Part des foyers fiscaux imposables (en %)	Revenu net imposable moyen (en francs)	
			Zonage	Picardie
			au 31.12.94	120
au 31.12.95	124	48,8	97 323	84 298
au 31.12.96	123	44,7	95 579	85 266
au 31.12.97	122	50,8	104 080	86 729

Source : Direction Générale des Impôts - IRPP



# Simplifications administratives

## JUSTIFICATIFS DE DOMICILE SUPPRIMÉS

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande.

Sauf pour :

- l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité sécurisée ou d'un Passeport
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil
- l'inscription sur les listes électorales
- l'inscription scolaire et universitaire.

## FICHES D'ÉTAT CIVIL SUPPRIMÉES

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.

Pour justifier de votre État Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre Passeport.

## CERTIFICATION CONFORME DE PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS SUPPRIMÉE

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents. Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.



INTERNET

Pour l'ensemble de vos démarches administratives, vous pouvez utiliser les formulaires disponibles sur le site : <http://www.service-public.fr>



# Inscription sur la liste électorale 2002

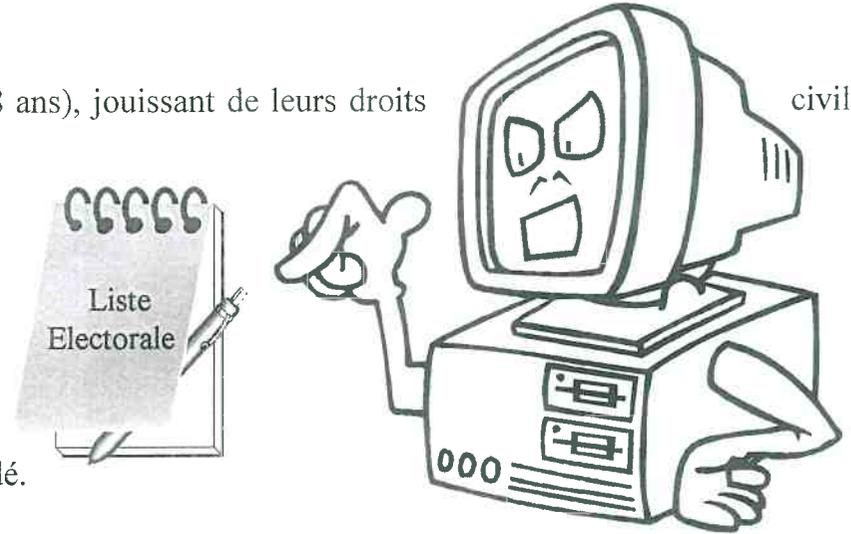
L'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins. Pour pouvoir voter à partir de mars 2002, la date limite d'inscription est le 31 décembre 2001.

Sont électeurs tous les Français et Françaises majeurs (Plus de 18 ans), jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la Loi.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Il suffit :

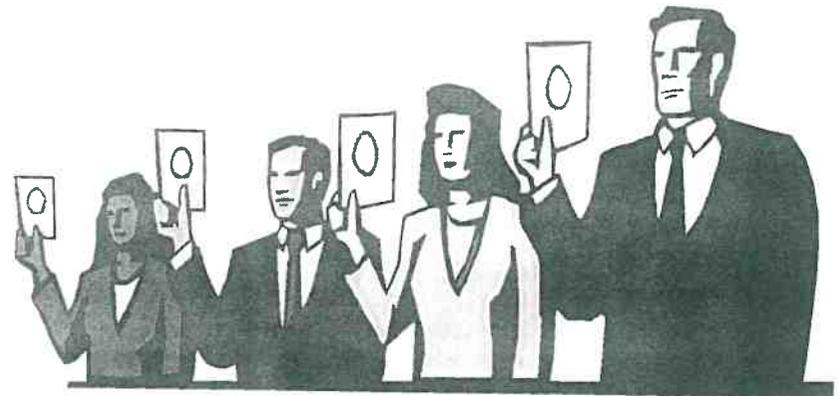
- ⇒ Soit de se présenter personnellement à la mairie.
- ⇒ Soit de formuler sa demande par correspondance, sous pli recommandé.
- ⇒ Soit de donner un pouvoir écrit à un tiers (mandataire) qui procédera aux formalités d'inscription auprès de la mairie.



Remarque : Les jeunes gens ayant (ou qui auront) 18 ans au 31 décembre 2001 sont automatiquement inscrits sur la liste électorale.

***S'inscrire sur la liste électorale  
est un droit  
mais aussi un devoir***

Centre d'information civique  
242 bis, Boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS



# Informations

## MINISTERE DE LA JUSTICE

**Cour d'Appel d'Amiens  
Tribunal d'Instance d'Amiens**

**Alain de LA SIMONE**  
Conciliateur de Justice  
202 rue Jean Moulin  
80000 AMIENS  
Tel: 03.22.95.31.55  
Sur rendez-vous dans les Mairies  
de Boves, Salouel et Moreuil

Monsieur le Maire,  
Mairie  
80680 Grattepanche

Le 09/10/2001

Monsieur le Maire,

Par décision du 7/03/2001, la Cour d'Appel d'Amiens m'a nommé Conciliateur pour toutes les communes des cantons de Boves et Moreuil.

La mission du Conciliateur consiste à favoriser le règlement de litiges privés (troubles de voisinage, litiges avec des fournisseurs, artisans etc) par voie d'accords amiables. Le Conciliateur est entièrement bénévole et ses services sont gratuits. Ne sont pas de son ressort les questions portant sur le droit de la famille ou les litiges avec l'Administration.

Les Maires de Moreuil, Boves et Salouel ont bien voulu mettre leurs Mairies à ma disposition pour recevoir et entendre les parties désireuses de régler un problème de ma compétence.

Il serait donc souhaitable de rappeler à vos administrés qui rencontreraient un problème rentrant dans la compétence du Conciliateur, la possibilité qu'ils ont de le lui soumettre dans l'une de ces 3 Mairies. Il leur suffit d'en exprimer la demande au secrétariat de ces Mairies qui me la feront suivre.

En l'attente, je vous prie de croire, monsieur le Maire, à l'expression de ma parfaite considération.

COMMUNE DE GRATTEPANCHE



**Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.**

Nos Conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous :

- à AILLY-SUR-NOYE MAIRIE

Pour prendre rendez-vous, contactez :

**Votre Conseiller Retraite : Sarah BRISSY**  
**Téléphone : 06.08.97.89.56**

**CITR AMIENS**  
**8 PLACE LOUIS SELLIER**  
**80001 AMIENS CEDEX 1**

**Téléphone : 03.22.97.51.48**

# Gardez vos papiers...



## NE JAMAIS JETER

- Livret de famille
- Contrat de mariage
- Jugement de divorce
- Donations
- Livret militaire
- Certificats de travail
- Bulletins de salaires
- Allocations chômage
- Titres de pensions civiles et militaires
- Actes de propriété et actes notariés
- Dossiers médicaux.

**30 ANS** ■ Factures des constructeurs, des entrepreneurs (gros travaux). ■ Honoraires d'architecte, de consultation et de plaidoirie d'avocat. ■ Reconnaissance de dettes entre particuliers (le délai court après la fin du remboursement). ■ Pièces justificatives de droits à pension alimentaire, à rente viagère, pièces de banques (pour les non-commerçants). ■ Frais de séjour en hôpital (les réclamations courent sur 10 ans pour une clinique privée commerciale, 4 ans pour un établissement doté d'un comptable public).

**10 ANS** ■ Devis, contrats et factures d'artisans, factures des réparations et travaux faits par un commerçant. ■ Relevés bancaires. ■ Contrats et justifications de remboursements de crédits immobiliers (10 ans après la dernière échéance), honoraires d'agent immobilier. ■ Relevés et justifications de paiement des charges de copropriété, procès-verbaux des assemblées générales.

**5 ANS** ■ Quittances de loyers et charges locatives, relevés de charges immobilières, baux de location (5 ans après le départ). ■ Factures EDF-GDF. ■ Justifications du paiement des salaires (employés de maison...), des arrérages des rentes viagères et des pensions alimentaires, des cotisations Assedic, des intérêts d'emprunt. ■ Avis d'échéance et

justifications de paiement des contrats d'assurance vie, de notes de frais des notaires à partir de la date des actes. ■ Notes de frais et salaires des avocats quand l'affaire n'est pas terminée.

**3 ANS** ■ Preuves de paiement des impôts et taxes, double de la déclaration de revenus. ■ Quittances redevance télé. ■ Justificatifs de paiement des cotisations de Sécurité sociale, de retraites (artisans et commerçants).

**2 ANS** ■ Factures d'eau, d'achats de marchandises, de primes d'assurances (autre que d'assurance vie). ■ Bordereau de prestations de Sécurité sociale et familiale. ■ Contrat de crédit à la consommation et justification de remboursement (2 ans après la fin du remboursement). ■ Notes de frais et salaires des avocats (affaire réglée). ■ Actes des médecins chirurgiens, dentistes, pharmaciens.

**1 AN** ■ Factures de téléphone pour France Télécom (3 ans pour le fisc), de transporteur, de ramonage. ■ Notes de frais et salaires des huissiers. ■ Justifications du paiement du prix de pension des enfants.

**6 MOIS** ■ Notes d'hôtels et de traiteurs, d'honoraires des professeurs pour les leçons particulières payables mensuellement (5 ans, si leçons données par trimestre ou par an).

# La vie de la Commune

## Mariages

- |  |            |
|--|------------|
| - COLSON Jean-Marc et BOCQUET Aurore     | 28/04/2001 |
| - CONSTANT Jean Paul et DELIGNE Maryline | 02/06/2001 |
| - DUCROUX Benoît et MERCIER Sandra       | 14/07/2001 |

## Naissances

- |                  |        |            |
|------------------|--------|------------|
| - BOURDIN Jeanne | Amiens | 05/04/2001 |
| - BEGUIN Jérémy  | Amiens | 14/05/2001 |
| - FERREZ Pauline | Amiens | 06/08/2001 |
| - VITTE Thomas   | Amiens | 03/09/2001 |

## Décès

- |                        |               |            |
|------------------------|---------------|------------|
| - WARIN Marie-Thérèse  | Roye          | 16/01/2001 |
| - FERREY Amable        | Corbie        | 05/03/2001 |
| - VASSEUR Philippe     | Albert        | 04/05/2001 |
| - LARZILLIERE Lucienne | Amiens        | 19/04/2001 |
| - STALIN Odette        | Montdidier    | 31/05/2001 |
| - JORON Héloïse        | Gourdon (Lot) | 20/08/2001 |

## Permis de construire et déclarations de travaux

### PERMIS

- |                     |            |             |
|---------------------|------------|-------------|
| - JABELIN Sylvain   | 14/05/2001 | Habitation  |
| - VAN ELSEN Olivier | 30/05/2001 | Abri – bois |

### D.T.

- |                   |            |         |
|-------------------|------------|---------|
| - JOACHIM Patrick | 02/04/2001 | Clôture |
|-------------------|------------|---------|

## Certificats et renseignements d'urbanisme

### C.U.

- |                    |
|--------------------|
| - CORNIQUET Michel |
|--------------------|

### R.U.

- |                      |
|----------------------|
| - NIEVES Antonio     |
| - SOMMERMONT Arlette |
| - FERREY Amable      |



Défilé du 8 Mai 2001

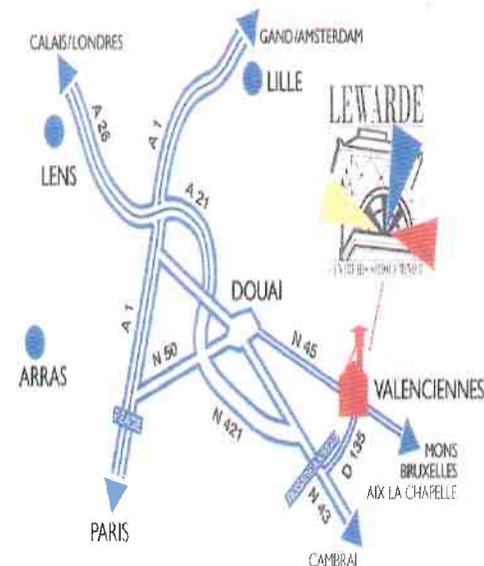
# Voyage à Lewarde

*Le voyage, organisé le 2 Septembre 2001 par le Comité des Fêtes et la Commune, a, une fois de plus, rencontré un vif succès, puisque 47 personnes y ont participé.*

*Le matin, un guide nous a fait découvrir les souterrains d'Arras et l'après-midi, nous sommes allés voir les mines de Lewarde.*

*Ce qui a rendu cette visite très intéressante, c'était qu'elle était présentée par d'anciens mineurs ; on ressentait bien dans leur façon de raconter la vie sous terre que ces hommes l'avaient vécue.*

*Une sortie que l'on peut conseiller à tous ceux qui n'ont pu venir nous tenir compagnie ce jour-là.*

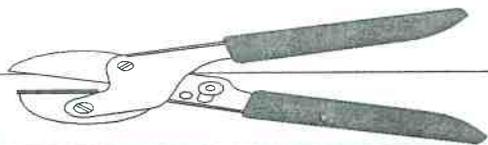


## Centre Historique Minier de Lewarde

Installé sur le carreau de l'ancienne fosse Delloye où un millier de mineurs ont travaillé pour extraire 1000 tonnes de charbon par jour, le Centre Historique Minier de Lewarde est le plus grand musée de la mine en France et le musée de site le plus fréquenté de la région Nord/Pas-de-Calais.



# Divers...



Un dépôt à Rumigny ouvert toute l'année.

## Le compostage à votre service

En apportant vos déchets verts à la plate-forme de traitement où ils seront transformés en compost, vous contribuez activement :

- à l'élimination des dépôts sauvages;
- au respect des lois relatives à la gestion des déchets;
- à la diminution des tonnages mis en décharge contrôlée;
- à une meilleure maîtrise des coûts de traitement des ordures ménagères.

## Les déchets verts

La plate-forme est ouverte toute l'année :  
R.D. 75 entre Rumigny et Saint Saullieu

### ETE

LUNDI - MERCREDI - SAMEDI

de : 10h00 à 13h00 et de : 14h00 à 19h00

### HIVER

LUNDI - MERCREDI

de : 10h00 à 13h00 et de : 14h00 à 17h00

### SAMEDI

de : 10h00 à 13h00 et de : 14h00 à 18h00

Communauté de Communes du Sud Amiennois  
Tél : 03 22 42 11 70 - Fax : 03 22 42 11 69  
e.mail : [siege@cc-sud-amiennois.fr](mailto:siege@cc-sud-amiennois.fr)

## Les vacances scolaires en 2002



Rentrée des vacances de Noël : 7 janvier

Vacances d'hiver : Du 2 au 18 février

Vacances de printemps : Du 30 mars au 15 avril

Vacances d'été : 29 juin

Rentrée des grandes vacances : 5 septembre

Vacances de la Toussaint : Du 26 octobre au 4 novembre

Vacances de Noël : 21 décembre

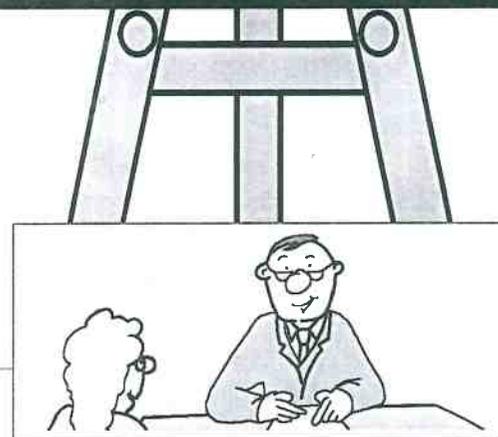


F.G.

En 2002, le jeudi est maintenu pour le ramassage des ordures ménagères. Cependant, les journées de décalage seront les suivantes :

Vendredi 10 mai, mercredi 14 août et mercredi 30 octobre.

Les encombrants seront collectés le 17 avril et le 9 octobre.



Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h.

Tél. 03.22.42.08.18

Fax : 03.22.42.09.10

# LE JOUR DU MARCHÉ AILLY SUR NOYE

---

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 1999, 93 communes rurales du Pays du Trait Vert sont desservies une fois par semaine, le jour du marché, pour accéder au chef-lieu de canton.

Ce service permet :

D'accéder aux administrations ( Trésor public, Point-relais ANPE, PAIO...)

Médecins, pharmacies, banques,

Equipements culturels,

Plate-forme multimédia...

D'accéder aux commerces sédentaires et itinérants ( jour du marché )

***A LA FIN DU MOIS DE DECEMBRE 2001, LE NOUVEAU GUIDE HORAIRE DES LIGNES ROUTIERES ET FERROVIAIRES SERA A VOTRE ENTIERE DISPOSITION DANS LES LOCAUX DE L'ASSOCIATION DU PAYS DU TRAIT VERT – 2 BD DU GENERAL DEBENEY à MONTDIDIER auprès de notre Animatrice –Coordinatrice Transport.***

**PAYS DU  
TRAIT VERT**



**Pour tous renseignements contacter  
Le Point Info Transport  
Du lundi au Vendredi  
De 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h45  
AU 03.22.78.17.17.**

**TRANSPORT PAR VOITURES**

# LA GENDARMERIE NATIONALE

La gendarmerie nationale, institution militaire chargée d'assurer la sécurité publique et présente dans chaque canton propose près de 12 000 emplois par an au plan national.

Dans le cadre du recrutement des gendarmes, des sessions de tests de sélection se déroulent chaque semaine à AMIENS. Ces tests d'aptitude (générale, physique et professionnelle) s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans quels que soient les diplômes scolaires détenus. Les postulants retenus suivent un stage de formation rémunéré (7980 F net) de 12 mois. Dès la première affectation la police judiciaire, administrative et l'assistance rythmeront le quotidien de ce militaire.

Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 7000 créations de postes qui sont proposées pour l'année. Un gendarme adjoint perçoit bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits en plus de sa solde. La sélection des candidats "gendarme adjoint" s'effectuent à AMIENS. Les candidats passent deux tests de type Q.C.M.. Dans ce cas également les sessions de tests sont organisées chaque semaine à AMIENS.

Le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes scolaires relatifs génie civil, restauration (gérance), comptabilité, secrétariat, mécanique automobile. Les candidats doivent être âgés au plus de 28 ans au dépôt de candidature.

Enfin une grande nouveauté dans cette institution : le recrutement direct sur concours annuel des futurs officiers parmi les universitaires titulaires d'une maîtrise, d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme du 3<sup>ème</sup> cycle en matière scientifique ou technique. Les lauréats de ces concours rejoindront l'école de formation des officiers de MELUN pour 24 mois de formation. Un élève officier perçoit une solde 11 300 F net avec un logement concédé gratuitement durant sa formation.

Des permanences mensuelles du centre d'information et de recrutement d'AMIENS se tiennent dans votre région: renseignez-vous à la brigade de gendarmerie de votre domicile, dans les C.I.O. ou :

contactez le CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE - 1, Rue CAUMARTIN. (près du COLISEUM) - 80000 AMIENS - Tel : 03 22 721 222 (ouvert du lundi au samedi inclus).

e-mail : [cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr](mailto:cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr)



[www.defense.gouv.fr/gendarmerie](http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie)

# L'abbé PLAQUET

## Mais qui était l'abbé Plaquet ?

Il fut curé de Saint-Sauflieu en 1964 et avait à sa charge 4 communes. Il a été présent dans notre paroisse de 1964 à 1983, en 1971 à la mort du curé de Plachy, Michel MEHU. Il a repris les 5 communes de celui-ci, ce qui lui donnait 9 paroisses à gérer.

L'abbé PLAQUET était une personne qui rendait visite à tous les paroissiens catholiques ou pas. Il était à l'écoute de tous. Il faisait le catéchisme et n'hésitait pas à prendre en charge les enfants allant jusqu'à en mettre six à sept dans sa petite voiture pour les mener à Oresmaux ou avait lieu le rassemblement des petits.

C'était un passionné de musique, notamment l'orgue et l'harmonium.

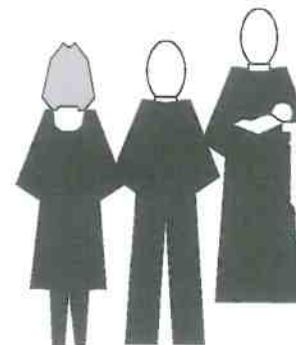
Il officiait dans notre village tous les quinze jours. La messe qui débutait à 8 H.45 attirait de nombreux paroissiens malgré l'heure matinale.

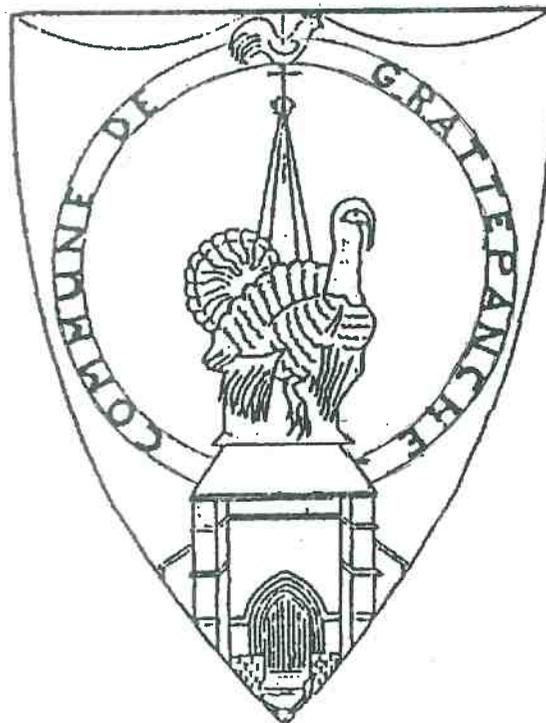
Il connaissait chaque famille de la commune et notait scrupuleusement toutes les naissances et les décès dans un cahier et pouvait retracer l'arbre généalogique des familles grattepanchoises. Malheureusement ce cahier fut perdu pendant un de ses déménagements en 1995.

Chaque année, pour les paroissiens des 9 Communes, il organisait un voyage qui rencontrait un vif succès.

En 1983, il prit sa retraite.

Cet été, il nous a quitté et nous tenions à lui rendre un dernier hommage.





## **BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

Rédigé par : MM. ROGER Betty, LECLERC Jean-Bernard, HERMANT Eric, LEVERT Alain et GOURGUECHON Francis, sous la responsabilité de M. NAVARRE Maurice, Maire de la Commune de GRATTEPANCHE.